

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 7 mai 2019

## COMMUNIQUÉ

### ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

---

#### **45 millions de francs dédiés à la construction et la rénovation de maisons communes en tribu**

**Le gouvernement a attribué 45 millions de francs pour deux constructions et cinq rénovations de maisons communes. Ce programme, porté par la direction de la Gestion et de la réglementation des affaires coutumières (DGRAC), a pour objectif de renforcer la cohésion et la solidarité au sein des tribus.**

L'aide au financement est plafonnée à 10 millions de francs pour les travaux de construction neuve, et à 5 millions de francs pour les travaux de rénovation.

Voici la liste des projets retenus :

- 10 millions de francs à l'association Napo Nagee pour la construction d'une maison commune à la tribu de Bayes (Poindimié),
- 10 millions de francs à l'association Hnajolen pour la construction d'une maison commune à la tribu de Wassâjeû (Ouvéa),
- 5 millions de francs à l'association du conseil de Boyen pour la rénovation d'une maison commune à la tribu de Boyen (Voh),
- 5 millions de francs à l'association Kejeny 2000 pour la rénovation d'une maison commune à la tribu de Kedaigne (Lifou),
- 5 millions de francs à l'association Inefit pour la construction d'une maison commune à la tribu de Hnaeu (Lifou),
- 5 millions de francs à l'association Nawitoa pour la construction d'une maison commune à la tribu d'Emma (Canala),
- 5 millions de francs à l'association Eles Henetua Ban Kic Iaai pour la construction d'une maison commune à la tribu d'Ouloup (Ouvéa).

\* \*  
\*